# La réalité en face!

En Suisse, sur presque 1500 suicides chaque année, 30% sont exécutés avec une arme à feu, plus d'un par jour.

C'est une proportion énorme, un deuxième rang mondial qui n'a vraiment rien d'enthousiasmant … et qui a des conséquences médicales et sociales auxquelles nous, médecins, devons absolument nous attaquer.

Car la méthode de suicide n'est pas anodine, ni dans ses conséquences médicales ni dans ses implications – en santé publique – sur le nombre des suicides.

Sur le plan médical, la réalité est que les suicides par arme à feu sont terriblement efficaces, et que lorsqu'ils ne tuent pas, ils provoquent des dégâts redoutables.

Et puis au niveau de la santé publique, la question est d'importance aussi pour nous médecins suisses, car on sait que le taux de suicides est directement corrélé avec le taux des ménages qui ont une arme à la maison.

En effet, la présence d'une arme à domicile, plus ou moins sous la main, ne met aucun frein à l'impulsivité d'une situation de crise, avec ou sans alcool, avec ou sans psychotropes. Dans ce sens, c'est souvent la dernière possibilité d'une ultime prise de recul, d'un peu de temps pour rouvrir les yeux, qui s'échappe. A noter que la même réflexion s'applique de façon identique à la violence domestique, ce qui nous tient à cœur aussi.

C'est donc pourquoi un fort taux de présence d'armes à feu dans les ménages induit une augmentation du taux de suicides – triste logique dont les statistiques disponibles pour les pays qui ont durci leurs lois sur les armes attestent avec une éloquence incontestable: Canada, Australie, Royaume-Uni …, dans tous ces pays, grâce à des modifications de la loi, le taux des suicides par arme à feu a baissé dans la même proportion que celui des ménages possédant une arme – de deux tiers!

L'Assemblée des délégués de la FMH, le 7 juin dernier, s'est confrontée à cette réalité difficile et a choisi de la regarder en face.

Alors qu'une initiative populaire est lancée pour demander que la possession d'une arme soit liée à la preuve d'un besoin et à une formation adéquate, et que les armes militaires soient entreposées dans les arsenaux, et alors que la récolte de signatures vient de commencer, la FMH a considéré qu'elle ne pouvait pas esquiver les faits et elle a décidé de soutenir cette initiative.

La prévention du suicide est une tâche médicale importante, pas seulement pour les psychiatres, et les mesures proposées par l'initiative sont des mesures de bon sens. Il n'y a vraiment aucune raison de ne pas tenir un registre des armes, de ne pas soumettre leur achat à la preuve d'un besoin, de ne pas demander à qui en possède une de savoir l'utiliser correctement; et il n'y a aucune raison non plus, de nos jours, de penser que l'efficacité de l'armée sera meilleure si les fusils sont à la maison plutôt qu'à l'arsenal.

L'Assemblée des délégués de la FMH a décidé de regarder ces réalités en face et de soutenir l'initiative – c'est une bonne décision, une décision de bon sens.

*Dr Jacques de Haller, président de la FMH*